

Travaux majeurs prévus sur les chemins De La Rivière et De la Vallée

La municipalité procèdera à des travaux majeurs sur les chemins De La Rivière et De La Vallée, le tout en collaboration avec l'entreprise SINTRA Région Estrie. Il y aura donc perturbation de la circulation routière à partir du 25 mai et ce pour quelques semaines. Les travaux consistent en la pose de l'asphalte neuve, le reprofilage des fossés et la réfection de certains ponceaux.

Il est à prévoir une fermeture partielle (circulation en alternance) ou complète de ces chemins pour quelques jours durant les travaux. Une proposition de voie de contournement sera proposée, s'il y a lieu. Nous vous demandons donc votre collaboration, d'être vigilants auprès des travailleurs et respecter les consignes de sécurités routières. Dans la mesure du possible, veuillez emprunter des chemins différents pour vos déplacements jusqu'au 19 juin.

Merci de votre collaboration !

Bacs à déchets vert –Obligatoire pour le 15 octobre 2020

Tel qu'indiqué dans le Jaseur précédent, il y aura un changement important à la procédure de levée d'ordures ménagères. En effet, à partir du **15 octobre 2020**, la levée d'ordures ménagères se fera dorénavant de manière mécanique, soit avec les bacs à déchets roulants que tous connaissent.

La municipalité demande donc à ses citoyens de se procurer un bac à déchets roulants de couleur appropriée. Ce dernier devra être règlementaire et d'une capacité respectant la quantité de déchets que vous produisez. Par exemple, le modèle de 360 litres de la compagnie IPL ou l'équivalent est accepté par l'entreprise Sani-Estrie Inc. Afin de rebâtir une saine économie de la région, nous vous invitons à encourager les commerces locaux...ces bacs sont disponibles dans les quincailleries ou autres marchands locaux. Aucun bac roulant ne sera vendu par la municipalité.

La collecte des déchets dangereux (RDD) est annulée

La collecte spéciale des déchets dangereux (RDD) est annulée, il est possible pour vous de vous départir des déchets dangereux en vous rendant à l'Écocentre régionale.

Vous trouverez sur le site internet de la MRC du Val-Saint-François, le feuillet informatif sur les matières acceptées à <https://www.val-saint-francois.qc.ca/services/ecocentres/>
Vous pouvez rejoindre l'Écocentre au 819-845-2544 ou 819-826-6505#21

COVID-19...Paiements de taxes – mesures d'allègement

Par l'adoption du règlement numéro 569 le 14 avril dernier, le conseil a adopté une modification règlementaire afin de mettre en place des mesures d'allègements concernant les versements des taxes à venir pour 2020. Ainsi, les versements prévus sur vos comptes de taxes sont modifiés de la manière suivante : **8 juin 2020 est reporté au 6 août 2020, 6 août 2020 est reporté au 5 octobre 2020 et 5 octobre est reporté au 27 novembre 2020**

Tous les citoyens qui ont transmis des chèques ant-datés et qui désirent se prévaloir du report de versement à ces nouvelles dates doivent communiquer au bureau municipal au 819-826-3546 poste 101 ou par courriel : administration@cleveland.ca

APPEL DE CANDIDATURE

Emploi d'été pour étudiant (e) 2020

La municipalité du Canton de Cleveland est à la recherche d'un (e) étudiant (e) pour effectuer des travaux de voirie, au cours de la saison estivale 2020.

Sous la supervision de l'officier municipal en voirie, la personne retenue devra effectuer l'ensemble des travaux reliés à la construction, à l'entretien et à la réparation des différentes infrastructures de la municipalité et plus particulièrement aux travaux de voirie et à l'entretien des parcs.

Conditions d'emploi :

- Être étudiant ou étudiante à plein temps et poursuivre des études à plein temps en 2020-2021
- Joindre une preuve d'études à plein temps pour l'année scolaire en cours et ainsi qu'une preuve d'inscription pour l'année suivante
- Remplir les critères de base d'embauche prévus pour le poste convoité

Banque de candidatures : manœuvre-journalier (ère) en voirie

La municipalité du Canton de Cleveland est à mettre à jour sa banque de candidatures pour le poste de manœuvre-journalier (ère) pour effectuer des travaux dans le domaine de la voirie et pour l'entretien général des parcs municipaux.

Accomplir diverses tâches non spécialisées en support à l'inspecteur en voirie et au salarié permanent saisonnier. Effectue tout autre travail au bon déroulement des travaux et selon les demandes requises par son supérieur immédiat. Posséder un permis de conduire valide.

Toute personne intéressée à poser sa candidature au poste d'emploi étudiant ou celui de manœuvre-journalier doit expédier son curriculum vitae avant **le 5 juin 2020** accompagné d'une lettre motivant son intérêt pour ce poste à l'adresse suivante :

Municipalité du Canton de Cleveland
Monsieur Michel Perreault, CPA, CMA
292, Chemin de la Rivière Cleveland (Québec), J0B 2H0

Ou par courriel : directiondgi@cleveland.ca

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Seuls les candidats ou candidates retenus seront contactés.

Veuillez indiquer clairement pour poste auquel vous désirez offrir vos services



TU ES FINISSANT (E) À L'ÉCOLE LE Tournesol CETTE ANNÉE ? INSCRIS-TOI À LA BOURSE D'ÉTUDES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

La municipalité du Canton de Cleveland offre une bourse d'étude pour un élève finissant du Richmond Regional High School et une autre pour un élève finissant du Tournesol, au montant de 250\$ chacune. L'école Richmond Regional High School gère elle-même la bourse d'étude pour ses finissant(e)s.

Par contre, pour l'école Le tournesol, le choix de l'étudiant(e) sera fait par le comité d'Administration de Cleveland puisque l'école ne peut garantir que ce sera un(e) étudiant(e) de Cleveland qui recevra notre bourse.

Les étudiant(e)s du Tournesol intéressé(e)s à recevoir cette bourse devront s'inscrire **sur le site internet de la municipalité** à www.cleveland.ca